



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Metz, le 14 septembre 2016

Monsieur le Directeur du BRGM
DP/DPSM/UTAM Est

2, Avenue de la Moselle
57800 FREYMING-MERLEBACH

Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation de 2 forages "Poste" et "Croix" de rabattement de nappe à Creutzwald en rive droite de la Bisten

P.J : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Directeur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

- **Réalisation de 2 forages "Poste" et "Croix" de rabattement de nappe à CREUTZWALD en rive droite de la Bisten**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 30 juin 2016 et suite aux compléments que vous avez apporté au dossier, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de CREUTZWALD où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.



Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- M. le Maire de Creutzwald
- Bureau d'études SAFEGE
Parc de l'Ile – 15/27 Rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALERIE ANTOINE-POTIER